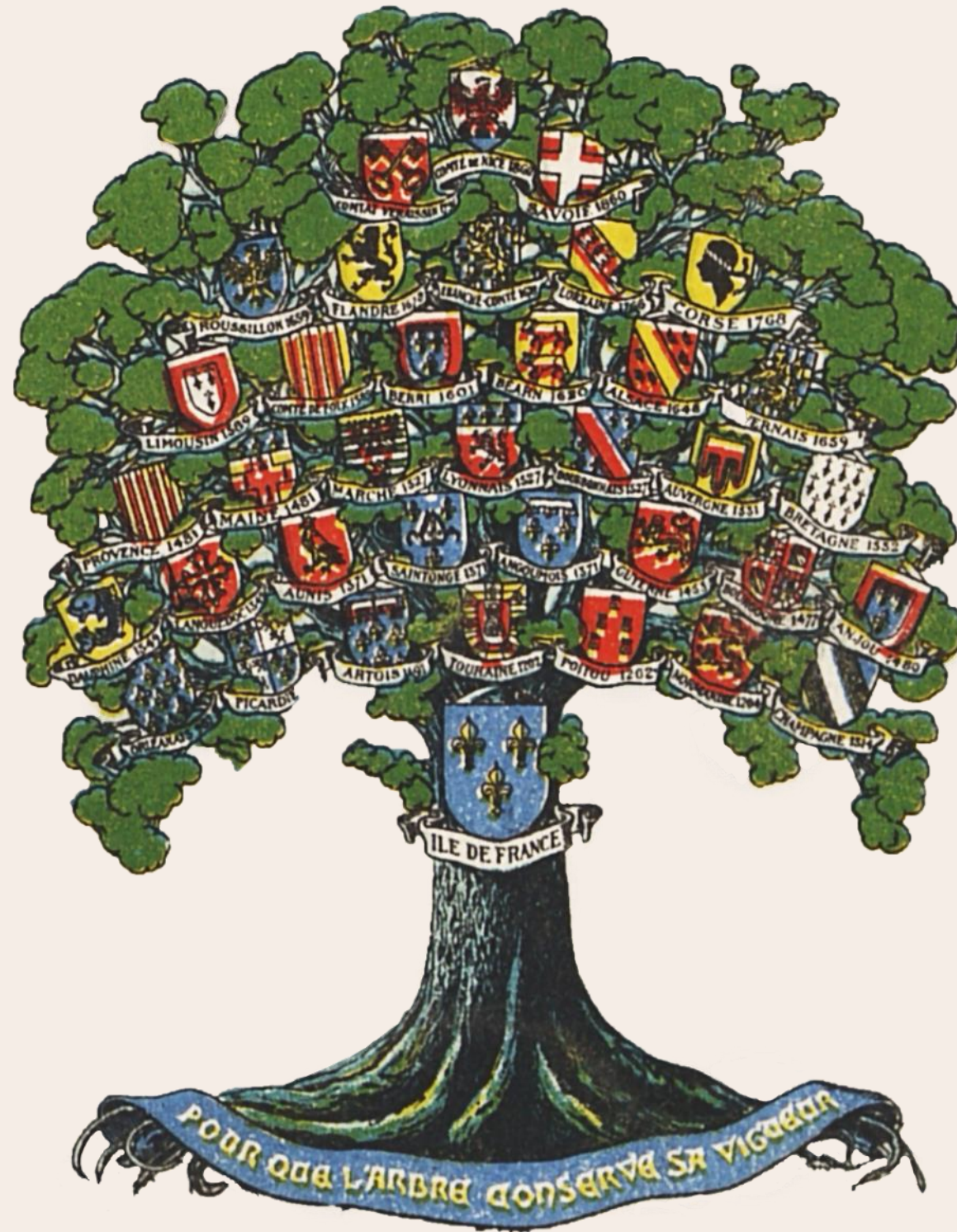




Association La France Généalogique CEGF



Cycle de conférences aux Archives de Paris Janvier — Juin 2025

Calendrier publicitaire pour l'emprunt national, Société centrale des banques de province, 1920. Archives de Paris, D19Z 1.

Conférences les jeudis, de 15h à 17h

23 janvier *Histoire de la Poste avant les révolutions de l'électronique : usages et métiers de l'Ancien Régime aux Trente Glorieuses*

par **Sébastien RICHEZ**, docteur en histoire contemporaine, historien au comité pour l'histoire de La Poste.

Il est communément admis qu'elle est l'une des plus anciennes institutions du pays tout comme un service public comptant parmi les plus appréciés des Français. Deux assertions assez facilement recevables pour le XX^e siècle, mais moins certaines surtout si l'on se donne la peine de les décortiquer et de les mettre en chronologie.

Mais qu'est-ce « la poste », et aussi « la Poste » ? Qui avait l'usage des services postaux ? Quelles étaient ses activités et comment les assurait-elle ?

Cette conférence propose d'explorer les principales réponses en esquisant les transformations internes qu'a connu l'organisation jusqu'au milieu du XX^e siècle, comme les influences externes avec lesquelles elle a dû composer pour traverser les décennies au cœur de l'histoire des échanges.

20 mars *Généalogie et sources policières de l'Ancien Régime.*

par **Jérôme MALHACHE**, généalogiste professionnel familial, auteur et conférencier.

Les archives de la police, avant la Révolution, ne se consultent pas seulement pour reconstituer le parcours d'un criminel envoyé aux galères. Les règlements de police organisent la vie des gens en société, jusque dans les plus petits détails du quotidien. En cela les archives qui traitent de leur application ou qui témoignent de leur violation contribuent à enrichir l'histoire des familles. En racontant la vie de tous les jours ces archives permettent de restituer son contexte à notre généalogie.

3 avril *Retrouver nos ancêtres dans les archives de la police depuis la Révolution.*

par **Jérôme MALHACHE**, généalogiste professionnel familial, auteur et conférencier.

Tout au long de cette longue période, différents régimes se sont succédé. Certains, plus que d'autres, ont développé des outils de contrôle et de surveillance des citoyens. Mais tous les gouvernements ont rempli les missions classiques dévolues à l'État en matière d'ordre public. Différents organes de police judiciaire et de police administrative ont donc produit des archives. Il convient alors d'identifier les fonds appropriés en fonction du profil de l'ancêtre étudié mais aussi de l'ensemble de la configuration généalogique.

15 mai *Qu'est-ce que la généalogie génétique ?*

par **Greg WOLF**, généalogiste familial professionnel et détective ADN.

Malgré son interdiction en France, on estime à plus de 1,5 million le nombre de personnes qui ont déjà fait un test ADN généalogique. Quelles sont les questions à se poser ? À quoi peuvent servir les tests ADN généalogiques ? Comment cela fonctionne-t-il concrètement ? Comment interpréter les résultats ? En quoi la généalogie génétique peut-elle apporter un complément à la généalogie documentaire ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Voici mon expérience personnelle, concrète et illustrée, de la généalogie génétique après plus de trente ans de recherche généalogique « traditionnelle ».

5 juin *Détection automatique de mariages consanguins. Stratégies et réseaux d'alliances matrimoniales*

par **Laurent NABIAS**.

Pendant l'Ancien régime, les interdits religieux étaient tels que des dispenses de consanguinité étaient nécessaires pour le mariage entre individus reliés au plus au quatrième degré de parenté. Ces dispenses contenaient des reconstitutions d'arbres généalogiques bien utiles pour le généalogiste. Mais que se passe-t-il quand les dispenses de consanguinité ne sont plus disponibles dans les archives de l'évêché ou de la papauté ?

Cette méthode propose dans un premier temps de détecter tous les mariages consanguins et éventuellement interdits sans dispense dans un fichier GEDCOM de mariages préétablis. L'autre intérêt est aussi de détecter des redoublements de mariages entre familles et donc des alliances matrimoniales préférentielles entre lignées, donc d'identifier les stratégies matrimoniales à travers les siècles entre plusieurs familles. Bien sûr, ce recensement ne se fait pas manuellement, mais à l'aide d'un logiciel spécifique appelé Puck.

Lorsqu'il s'agit de réaliser des arbres d'impexes, tout devient complexe. Laurent Nabias propose donc de remplacer la vision classique de l'arbre par celle d'un réseau d'alliances et d'utiliser les techniques d'analyse de réseau pour mettre en exergue les lignées qui jouent un rôle prépondérant dans les stratégies d'alliances

Archives de Paris

18 bd Sérurier, 19^e

01 87 02 65 65



Porte des Lilas
archives.paris.fr

Conférences gratuites, ouvertes à tous sans réservation,
dans la limite des places disponibles.

Retrouvez la France Généalogique CEGF sur www.cegf.org